

Feuille de dépouillement opéré par

scrutateurs

1- Dénombrement des suffrages recueillis par les binômes candidats												
N°	NOMS DES BINOMES CANDIDATS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	total
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMES												

2- Dénombrement des enveloppes et bulletins réservés par les scrutateurs	
1	Bulletins imprimés ne comportant pas le nom de chaque membre du binôme de candidats, suivi, pour chacun d'entre eux, du nom de la personne désignée comme son remplaçant sur la déclaration de candidature, précédé ou suivi de la mention « remplaçant »
2	Bulletins imprimés sur lesquels le nom des remplaçants ne figure pas en caractère de moindre dimensions que celui des membres du binôme de candidats
3	Bulletins manuscrits ne comportant pas le nom de chaque membre du binôme de candidats ou ceux de leurs remplaçants ou sur lesquels le nom des remplaçants a été inscrit avant celui de chaque membre du binôme de candidats
4	Bulletins établis au nom d'un binôme de candidats ne figurant pas sur la liste arrêté par le représentant de l'Etat
5	Bulletins comportant un ou plusieurs noms de personne autres que ceux des membres du binôme de candidats et de leurs remplaçants
6	Bulletins imprimés d'un modèle différent de ceux qui ont été produits par les binômes de candidats ou qui comportent une mention manuscrite
7	Circulaires utilisées comme bulletins
8	Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe
9	Bulletins ne comportant pas une désignation suffisante
10	Bulletins et enveloppes sur lesquels les votants se sont fait connaître
11	Bulletins trouvés dans des enveloppes non réglementaires
12	Bulletins écrits sur papier de couleur
13	Bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance et les bulletins contenus dans des enveloppes portant ces signes
14	Bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers et les bulletins contenus dans des enveloppes portant ces mentions
15	Bulletins établis au nom de binômes de candidats différentes lorsqu'ils sont contenus dans une même enveloppe
16	Bulletins sur lesquels les noms des membres du binôme ne sont pas ordonnés alphabétiquement
17	Bulletins qui ne respectent pas la réglementation en matière de taille, de grammaire ou de présentation
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES (total des lignes 1 à 17)	
18	Bulletins sans mention de couleur blanche (bulletins blancs), et enveloppes vides
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES ET DES BULLETINS BLANCS (total des lignes 1 à 18)	
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMES, ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES, ET BULLETINS BLANCS	

SIGNATURE DES SCRUTATEURS